

Informations de base	
2021/0340(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Polluants organiques persistants Modification Règlement egulation (EU) 2019/1021 2018/0070(COD) Subject 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures 3.70.06 Pollution du sol, dégradation 3.70.09 Pollution transfrontière 3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement Priorités législatives Déclaration commune 2022	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
TOLLERET Irène	08/06/2022	Chanel Limited